

du bois et, à terme, dévaster les populations en se propageant d'arbre en arbre. Le cas le plus emblématique est sans doute celui des scolytes, coléoptères qui se développent sous les écorces des résineux. En Belgique, les scolytes déciment les populations d'épicéas, abondamment cultivées en Wallonie pour leur exploitation économique rapide, qui fournit du bois pour la construction (la charpente, le mobilier, les planchers, les palettes...).

Mais il y a des exceptions. *“Dans le cas de la chalarose du frêne, le champignon fera mourir l'arbre à petit feu. Cela prendra plusieurs années, donc abattre l'arbre a moins de sens que pour les épicéas touchés par les scolytes”*, développe Nicolas Dassonville, responsable formation & recherche et développement au sein de la Société royale forestière de Belgique (SRFB). Ces coléoptères peuvent venir à bout d'un épicéa rapidement, en quelques semaines ou quelques mois.

Le problème, souligne Sébastien Carbonelle, c'est que les maladies touchant les arbres par le passé ont installé dans l'imaginaire collectif l'idée qu'il fallait *“tout couper”*. L'expert de Forêt & Naturalité cite en exemple la crise du scolyte du hêtre dans les années 1990. *“Abattre autant d'arbres brutalement ne permet pas à la forêt de se régénérer naturellement, et fragilise l'ensemble de l'écosystème forestier. Alors qu'on pourrait laisser ces arbres mourir et enrichir le sol, plutôt que de les vendre à perte tellement on en a abattu.”*

C'est pour constater la présence de ces maladies qui affectent la santé des arbres qu'Olivier Baudry et son équipe effectuent des évaluations phytosanitaires sur le terrain. Après une première inspection visuelle se déroule la tomodensitométrie sonore, *“l'équivalent d'une échographie”*: un appareil muni de sondes permet de recevoir

et d'envoyer des ondes sonores à travers le tronc de l'arbre. La vitesse du son qui en résulte donne un indicateur de la santé de l'arbre. *“En ville, on a déjà eu le cas de deux érables qui entraient en concurrence. Le mieux, dans ces cas-là, est d'en couper un pour que l'autre se développe mieux. Mais certaines communes refusent en disant que ces arbres ne sont pas malades. C'est le seul argument qu'elles prennent en compte, qui montre une incompréhension du sujet”*, déplore Olivier Baudry.

#### En ville, la sécurité et l'immobilier avant tout

Abattre un arbre peut s'avérer nécessaire pour assurer la sécurité des citoyens, que ce soit sur les sentiers forestiers ou sur les voiries urbaines.

**“Les gens ont l'impression qu'arracher un arbre ici contribue à la déforestation mondiale.”**

**Olivier Baudry**  
Expert forestier et fondateur du bureau Dryades

*“Il s'agit de la seule raison valable d'abattre un arbre en ville”*, assure Hugues Claessens. En vieillissant, l'arbre va se dégrader, branche par branche. Le professeur à Gembloux Agro-Bio Tech estime que de ce point de vue, les communes se montrent *“très précautionneuses”*. Trop? Plu-

sieurs interlocuteurs estiment que la société du risque dans laquelle nous nous trouvons, qui

veut à tout prix éviter le danger, joue un rôle dans l'abattage d'arbres.

Dans les noyaux urbains, les communes ne laissent parfois pas leur place aux arbres. Ils sont perçus comme des obstacles à la construction de parkings, pour lesquels les racines des grands spécimens peuvent s'avérer encombrantes, ou aux projets immobiliers lancés pour répondre aux besoins démographiques grandissants. Mais les législations entourant la coupe d'arbres bloquent parfois le processus. *“Il faut bien se rendre compte qu'abattre un arbre, à Bruxelles, demande de remplir un dossier de 40 pages, et d'engager des frais importants, allant de 1 500 € à 4 000 € pour les plus gros arbres”*, glisse Olivier Baudry.

Contrairement aux idées reçues, l'abattage d'arbres se justifie aussi par l'amélioration du peuplement en forêt. Selon Nicolas Dassonville, une plantation classique accueille 2 000 arbres à l'hectare, soit une surface de cinq mètres carrés par individu. Au fur et à mesure de leur croissance, les arbres auront besoin de plus d'espace, et se feront concurrence. *“Pour aider les individus qui ont le plus de chance de survie à grandir, on va procéder à des éclaircies, c'est-à-dire couper les arbres qui gêneront leur progression”*, poursuit le représentant de la Société royale forestière de Belgique.

#### La vente de bois

Une des raisons principales expliquant l'abattage d'arbres est bien entendu la vente de bois. Les jeunes arbres récoltés après le processus d'éclaircie sont valorisés comme bois de chauffage. Les autres seront récoltés une fois arrivés à maturité, pour une utilisation plus noble (utilisation en charpente pour faire des meubles, portes, et fenêtres par exemple).

En Wallonie, la moitié des forêts est peuplée de résineux (surtout des épicéas), cultivés en monocultures. Un modèle standardisé pour l'industrie, que rejette Sébastien Carbonelle. *“On cherche une productivité maximale, en récoltant tous ces arbres en même temps pour une utilisation peu noble, étant donné qu'ils se transforment en pellets, palettes, etc. Mais ces monocultures de résineux n'ont que deux générations, et dégradent les sols”*. L'employé de Forêt & Naturalité déplore la tendance actuelle, qui est de couper tous les arbres en âge d'être exploités.

Un constat également posé par le spécialiste de la gestion des ressources forestières Hugues Claessens: *“Le bois utilisé pour un usage industriel provient trop souvent d'arbres arrachés à la moitié de leur vie. Cela signifie qu'on se prive des bienfaits qu'ils auraient pu apporter en termes de biodiversité, en devenant du bois mort”*. Le professeur préconise plutôt de prélever uniquement les arbres de bonne qualité, qui serviront à des usages durables au cours de leur seconde vie.

## Pourquoi replanter un arbre ne suffit pas à compenser la perte d'un arbre arraché

**L**a (re)plantation d'arbres a le vent en poupe ces dernières années, notamment popularisée par le moteur de recherche Ecosia, qui transforme les requêtes sur le web en projets de plantation aux quatre coins du globe.

Si cette pratique permet aux acteurs qui rasent les arbres d'avoir la conscience tranquille, est-elle réellement efficace? *“En forêt, on plante déjà beaucoup, il ne faut pas faire plus. Mais c'est vrai que l'arbre n'est pas assez présent en dehors des domaines forestiers”*, rappelle de son côté Nicolas Dassonville, responsable formation & recherche et développement au sein de la Société royale forestière de Belgique (SRFB).

#### L'enjeu du stockage du CO<sub>2</sub>

Il explique que ce sont les plantations en forêt, plus qu'en ville, qui permettent de stocker des grandes quantités de carbone. Un équilibre délicat à atteindre, sachant que les résineux présents en Wallonie font l'objet de coupes rases (*“à blanc”*), qui libèrent du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

La donne est différente pour l'abattage d'arbres feuillus, qui servent généralement à une

utilisation plus noble et plus durable. Hugues Claessens, chargé de cours à la Gembloux Agro-Bio Tech, rappelle que, une fois transformé en meuble, le dioxyde de carbone qui se trouvait dans l'arbre reste piégé dans le matériau.

#### “Vingt à trente ans pour arriver à maturité”

Yannick Vesters est expert en résilience climatique pour Ecores, qui aide les entreprises et les pouvoirs publics dans leurs projets de bilan carbone et de diminution des émissions. La plantation d'arbres fait partie des mesures envisagées dans ce cadre. *“Planter un arbre pour compenser un arbre qu'on a abattu ne revient pas au même. Un arbre met vingt à trente ans pour arriver à maturité et être capable d'absorber une quantité élevée de CO<sub>2</sub>”*, corrobore-t-il. Selon lui, il faudrait planter trois arbres en ville pour espérer que l'un d'entre eux atteigne l'âge de l'individu qui a été abattu: *“La capacité à stocker du carbone dépend de la taille du tronc.”*

Mais entretenir des arbres plus âgés coûte da-

vantage aux communes, qui préfèrent parfois procéder autrement. *“La commune d'Anderlecht vient tout couper à ras du tronc une fois par an”*, explique encore l'expert en résilience climatique. Une façon de faire qui empêche les arbres de se développer, et donc de fournir leurs services écosystémiques en ville.

#### L'urgence du réchauffement

Pour autant, Yannick Vesters pense que l'urgence de planter est bien là avec le réchauffement climatique. *“On a pris du retard, il aurait déjà fallu planter massivement il y a dix ans. Aujourd'hui, les arbres sont confrontés à la canicule et à la sécheresse au début de leur vie, et subissent d'entrée un stress important”*. Les espèces considérées comme indigènes en Belgique, comme les chênes et les hêtres, ne sauront bientôt plus s'adapter aux conditions climatiques qui guettent la Belgique dans les années à venir.

N. Sch.